

Module pour la Tenue de livres et la comptabilité

Comment personnaliser sa charte de compte ?

La charte de compte est en fait la liste des comptes comptables acceptables pour faire des transactions. Quand vous regardez vos « chiffres », vous voulez constater l'état de vos revenus, vos dépenses, etc...

Imaginons vos dépenses : Vous voulez savoir votre dépense de téléphone, de bureau, de salaire, etc. Chacune de ces dépenses correspond à un compte de votre charte de compte. Voici un exemple pratique, pour savoir combien vous coûtent vos fournitures de bureaux, vous avez le choix des comptes suivants : Achat de crayons, achat d'effaces, achat de trombones, etc., ou simplement le compte FOURNITURE DE BUREAU.

Votre comptable est la meilleure personne pour vous aider à définir votre charte de compte.

Définition sommaire des termes :

ACTIF C'est un bien qui a une valeur à un moment donné. Par exemple, votre voiture, votre compte de banque, vos comptes à recevoir, votre logiciel comptable... Norme : Le code de ce compte doit commencer par 1, et est normalement DÉBITEUR

PASSIF C'est ce que l'on doit. Par exemple, une marge de crédit, une dette, etc. Norme : Le code de ce compte doit commencer par 2, et est normalement CRÉDITEUR

CAPITAL Quant au capital, c'est ce que l'on vaut. Par exemple, un bénéfice, du capital action, etc. Si nous vendons tous nos actifs et payons tous nos passifs, le capital est ce qui nous reste. Vous retrouverez donc l'équation suivante: $ACTIF = PASSIF + CAPITAL$ Norme : Le code de ce compte doit commencer par 3, et est normalement CRÉDITEUR

REVENU Comprend tous les postes de ventes diverses. Norme : Le code de ce compte doit commencer par 4, et est normalement CRÉDITEUR

DÉPENSES Les dépenses se dispensent de description, c'est ce qu'il y a de plus facile à faire dans une entreprise. Norme : Le code de ce compte doit commencer par 5, et est normalement DÉBITEUR. Tout compte de votre charte est soit normalement créditeur, soit normalement débiteur. C'est simplement une convention comptable. Il ne faut pas essayer de trouver une explication logique si vous n'êtes pas familier avec cette convention.

COUT DES MARCHANDISES VENDUES (CMV) Si le compte de dépense que vous créez est une dépense reliée directement à votre cout de vos marchandises vendues, indiquez « Cout des marchandises vendues » comme type de compte. De cette façon, sous les revenus, vous verrez le cout de vos marchandises vendues et le profit brut.

DEBIT Les comptes d'actifs et de dépenses sont normalement débiteurs.

Module pour la Tenue de livres et la comptabilité

CREDIT Les comptes de passifs, de revenus et de capital sont normalement créditeurs.

COURT TERME Normalement réalisable dans l'année qui suit (Ex: Compte de banque)

LONG TERME Normalement réalisable dans plus d'un an (Ex: Mobilier). Toujours par convention, mettre les comptes à court terme avant ceux à long terme.

Voir notre exemple bien visualisé

COMPTE DE BANQUE Dans le cas où votre compte est un compte de banque sur lequel vous tirez des chèques

TAXABLE Cocher si le compte affecte normalement la TVQ et la TPS. Un certain nombre de comptes sont inclus dans votre logiciel. À vous de renommer le code si ce dernier ne correspond pas à celui de votre comptabilité ou encore, changer le nom pour l'adapter à votre situation propre, si le système vous le permet.

Vous remarquerez un dernier compte, codifié 9999, soit transitoire. C'est votre choix d'avoir un tel compte, mais je vous suggère d'avoir un compte dont la fonction n'est pas bien définie. Lorsque vous serez devant une transaction dont vous ne savez pas quel compte affecter, utilisez temporairement ce compte, le temps de demander à votre comptable ce que vous auriez dû faire.

Pour les « **Types de comptes** », voici vos choix. Comme une image vaut mille mots, voici un exemple.

ACTIFS À COURT TERME			SOLDE
Actifs à court terme			
1010 - Petite caisse	100,00		
1020 - Banque	151,89		
1040 - Encaisse totale		251,89	
1060 - Comptes clients		385,01	
TOTAL ACTIFS À COURT TERME			636,90

Les comptes 1010 et 1020 sont des « **Compte de sous-groupe** », ils sont écrits avec un retrait. Le compte 1040 est plutôt un compte « **Total de sous-groupe** », il indique la somme des comptes de sous-groupes au-dessus de lui. Ce type de compte n'est pas utilisable dans une transaction.

Dans l'exemple ci-dessous :

Module pour la Tenue de livres et la comptabilité

2105 - CNESST à payer		0,33
Taxes		
2210 - TPS perçue sur les ventes	20,05	
2240 - TVQ perçue sur les ventes	40,00	
2260 - Total taxes		60,05

Le mot 'TAXES' en noir est un compte de type « **En-tête du groupe** ». Ce type de compte n'est pas utilisable dans une transaction. Les comptes 2210 et 2240 sont des « **Comptes de groupes** », soit des comptes normaux, mais puisqu'ils sont précédés d'un compte de type « En-tête de groupe », ils sont imprimés avec un léger retrait. Enfin, le compte 2260 est un compte de type « **Total de groupe** », il affiche le total du groupe. Ce type de compte n'est pas utilisable dans une transaction.

Un compte d'ajustement sert principalement comme compte temporaire lors d'une importation. Nous suggérons d'utiliser le compte de "Ajustements" que nous codons avec les lettres AJ lors de l'[importation d'une charte](#).

Charte des comptes - 9999

FR

Équipe supp...
Services logisti...

INFORMATION NOTES

Code interne ⓘ	Code IGRF ⓘ	Nom	Actif	Solde de départ	
9999	Code IGRF	Ajustements	Oui		
Financier ⓘ	Type	Devise	Type de compte	Étiquettes	Étiquettes(s) par défaut dans les ...
Capital	Débit	CAD	Compte de groupe	Aucun item disponit	Aucun item disponible

Compte de banque?

Taxable?

Demander de générer des paiements préautorisés lors de paiements

Petite note pour les comptes de bénéfices.

Bénéfices non répartis

Bénéfices en cours

Bénéfice net

Celui qui es configuré dans Actif est le compte qui vous servira à cumuler les bénéfices d'opération, bref, celui qui accumulera vos profits. Nous suggérons d'utiliser le compte de "Bénéfices en cours" que nous codons avec les lettres BF lors de l'[importation d'une charte](#).

Référence ID de l'article : #1026

Auteur : Benoit Larocque

Dernière mise à jour : 2021-11-15 17:10